Éditorial

«N'oubliez pas que l'URPS est à votre service!»

Votre cotisation (obligatoire prélevée par l'URSSAF) permet à votre URPS Nouvelle Aquitaine d'avoir un budget de fonctionnement.

Il est un juste retour des choses que des actions de l'URPS vous soient destinées, bien entendu dans le cadre des missions définies par la loi.

C'est la raison pour laquelle nous vous proposons des formations subventionnées (MEOPA et SAOS). Nous avons pu aussi vous proposer l'envoi gratuit du guide de l'ADF concernant les risques médicaux, service proposé par l'intermédiaire de notre site ou de nos publications Facebook et Twitter. Je vous encourage vivement à nous suivre régulièrement sur ces réseaux.

Notre action est aussi très forte vers les étudiants, en particulier dans un souci démographique. Lors de leur dernier séminaire, nous leur avons présenté un film, réunissant 5 jeunes praticiens, pour promouvoir une installation rurale ou semi-rurale en particulier dans les zones sous-dotées.

L'URPS représentant notre profession auprès des administrations est aussi à votre service!

N'hésitez pas à nous solliciter.



La lettre des vice-présidents



« L'URPS Info » vous apporte des précisions sur les actions menées par l'URPS Nouvelle Aquitaine depuis maintenant 3 ans.

Vous pouvez compléter votre lecture grâce à notre site internet :

www.urps-chirurgiensdentistes-na.fr

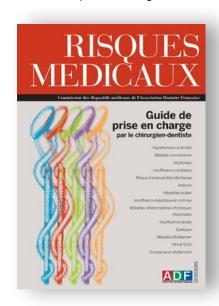
ou à notre compte facebook : urps.Chirurgiens.Dentistes.Nouvelle.Aquitaine

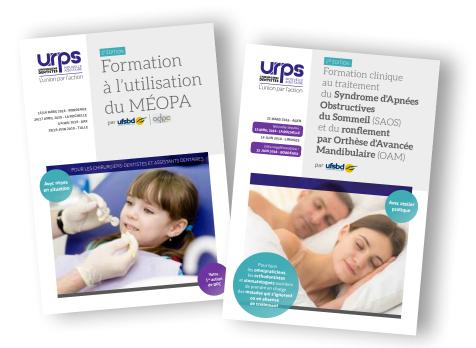
Pour rappel, vous êtes au cœur de nos actions, vous les chirurgiens-dentistes libéraux!

En premier lieu, pour vous accompagner dans votre pratique quotidienne, vous avez reçu en 2016 le guide sur les lésions buccales (plus de 2000 exemplaires). Plus récemment, le guide ADF et sa mise à jour sur les risques médicaux au cabinet dentaire, ont été adressés aux dentistes intéressés (soit 100 quides à ce jour).

Ensuite, l'utilisation du MEOPA au cabinet dentaire nécessite une formation validante. C'est donc bien pour augmenter votre capacité professionnelle que l'URPS a mis en place cette formation. Cette dernière a été organisée avec succès, en 2017 avec l'UFSBD. Une aide financière est accessible aux praticiens nouvellement formés pour acquérir du matériel (à hauteur de 1000 € et sur présentation de justificatifs). Cette initiative à été reconduite en 2018.

Dans le même esprit d'augmenter votre capacité professionnelle, une seconde thématique de formation a été développée en 2018 : le traitement du Syndrome d'Apnées Obstructive du Sommeil par Orthèse d'Avancée Mandibulaire (OAM). Cette formation est obligatoire à la codification par un chirurgien-dentiste.





Je me félicite de voir que toutes les places disponibles pendant les dix sessions organisées ont été retenues.

Ainsi, ces deux formations à tarifs négociés ont attiré plus de 200 participants sur le premier semestre 2018.

Pour accompagner plus largement les praticiens et non pas uniquement leurs pratiques professionnelles, le thème de l'épuisement professionnel constitue une priorité, réaffirmée récemment par les résultats de l'étude menée par le Conseil National de l'Ordre. Il appartient donc à l'URPS des Chirurgiens-dentistes de Nouvelle Aquitaine de se pencher sur cette problématique afin d'aider les praticiens en détresse.

Pour poursuivre nos actions, n'hésitez pas à nous communiquer vos idées afin d'être au plus près de vos attentes!



Dr Jean-Nicolas ROLDAN, Vice-président de l'URPS

Enquêtes IIRSO 2017 : Chiffres-clés en Nouvelle Aquitaine

Les URPS Chirurgiens-dentistes Nouvelle Aquitaine, Bourgogne-Franche Comté, Bretagne, Centre Val de Loire, Corse, Martinique, Normandie, Occitanie, Pays de la Loire et Réunion se sont associées pour fonder l'Institut Inter Régions de la Santé Orale (IIRSO).

Activités en 2017:

- 1) Enquête sur la perception et les comportements en santé orale, auprès des adultes âgés de 18 à 74 ans (903 répondants en Nouvelle Aquitaine)
- 2) Enquête sur le système de santé bucco-dentaire et l'offre de soins, auprès des praticiens (185 répondants en Nouvelle Aquitaine)



- 3) Enquête sur l'état de santé bucco-dentaire des adultes âgés de 18 à 74 ans, via le réseau de
- « Chirurgiens-dentistes Sentinelles » (83 répondants en Nouvelle Aquitaine).

Objectif:

Observer et analyser la santé orale, la perception et les comportements des populations et de la profession dentaire, les tendances sanitaires et sociales.

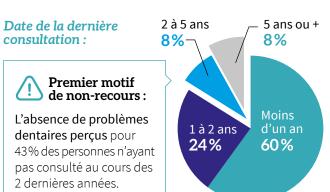




Chez les 18-74 ans...

Recours au praticien

Dans l'ensemble, 92 % des répondants considèrent que les soins reçus sont de très ou de bonne qualité (N=903).



77% des personnes qui ont consulté un chirurgien-dentiste au cours des 2 ans n'ont pas changé de praticien.



Si changement de praticiens, 2 motifs principaux :

- Déménagement du patient (38 %)
- Départ à la retraite du praticien (23 %)

Pratiques d'hygiène bucco-dentaire

Fréquence quotidienne de brossage des dents (N=903).

0,8%	Jamais
11,8%	1 fois par jour
58,5%	2 fois par jour
28,2%	Au moins 3 fois par jour
2,2	Nombre moyen de brossages quotidiens



29,6%
Utilisent
régulièrement
des brossettes
interdentaires

Perception de la qualité de vie orale

Difficultés déclarées au cours des 12 derniers mois (N=903).

34%	
J4 /0	Maux de dents (sensibilité dentaire)
54%	
	Maux de dents (autres causes)
28%	
	Embarras lié à l'apparence des dents
52 %	
	Saignements des gencives
54%	
	Difficultés à manger à cause
	de problèmes bucco-dentaires



47,8 %
N'utilisent
pas ce type de
produit



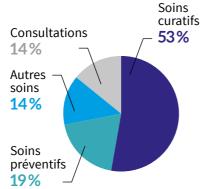
19,2 % déclarent utiliser ces deux produits régulièrement

Du côté des praticiens...



Répartition de l'activité clinique

Les praticiens déclarent consacrer 53 % de leur temps aux soins curatifs, 19 % à des soins préventifs, 14 % aux autres soins et 14 % aux consultations.



Motifs de consultation

Selon les professionnels, par ordre de fréquence (N=185) :

1) la douleur

- 2) le détartrage
- 3) la visite de contrôle

Accueil de la patientèle

75 % des chirurgiens-dentistes accueillent 50 à 80 patients réguliers par semaine.

Prise en charge des urgences

10 % de patients par semaine sont accueillis en urgence, s'ajoutant aux patients réguliers.

La moitié des urgences sont gérées dans la journée.

46% s'inscrivent dans un délai comprisentre 2 et 7 jours.

L'URPS avance:

Les premiers chiffres tombent, nous commençons à observer la santé buccodentaire, les habitudes et les comportements de nos patients mais aussi nous nous découvrons, nous, chirurgiens-dentistes de Nouvelle Aquitaine à travers des valeurs spécifiques à notre profession et nos modes d'exercice.



Grâce aux premiers dentistes « sentinelles » qui ont participé à cette enquête, nous allons pouvoir débuter précisément l'étude de la santé orale de notre région, découvrir son niveau mais aussi se fixer des objectifs afin de l'améliorer.

Ces études doivent s'établir dans la durée afin d'affiner nos analyses et établir des tendances. Pour cette raison, votre URPS s'est engagée, avec l'Institut Inter-Régions de la Santé Orale, à réaliser une enquête par an auprès des patients mais aussi des praticiens de Nouvelle Aquitaine.

Pour réussir cette mission, nous comptons sur vous, praticiens, afin de créer un véritable réseau de « sentinelles » qui nous permettra de constituer une immense base de données utile à la mise en place d'études cliniques et épidémiologiques. Chaque année, nous pourrons ainsi surveiller l'évolution des données de santé bucco-dentaire de notre grande région. Nous choisirons aussi des questions additionnelles spécifiques afin de cibler nos actions et ainsi répondre aux besoins les plus importants.

Grâce à vous, l'URPS peut avancer encore plus vite. Appelez-nous et proposezvous comme dentistes « sentinelles » !



Dr Sébastien ABIN, Secrétaire général de l'URPS

RETOUR SUR...

Le Forum des partenaires 2018 : l'URPS au côté de l'UFR d'Odontologie de Bordeaux!

Du 7 au 9 mars derniers, les élus de l'URPS sont allés à la rencontre des étudiants de 6^{ème} année...

De riches et nombreux échanges ont alors eu lieu sur le stand avec plus de 80 futurs praticiens. Les actions menées à leur destination ont été rappelées, avec par exemple la recherche de maîtres de stage parmi les praticiens libéraux, l'aide financière au logement pour les stages en service d'odontologie délocalisé, ou encore les indemnisations pour les stages de prévention en EHPAD...

Cette année, les interventions des élus en tribune abordaient les bénéfices d'une installation en zone sous-dotée



La densité des chirurgiens-dentistes en Nouvelle Aquitaine et les départements sous-dotés suscitent la curiosité des étudiants.



Un des témoignages du film sur les jeunes chirurgiens-dentistes en milieu rural: Raphaëlle, 33 ans, installée sur une petite commune des Deux-Sèvres (79).

Les divers dispositifs incitatifs ont tout d'abord été présentés. Ensuite, des retours d'expériences de cinq jeunes praticiens ont été proposés, sous la forme d'un film spécialement créé pour l'occasion. Cinq extraits, un par praticien, sont d'ailleurs à retrouver sur notre site internet, dans la rubrique « actualités ».

Suite à cette projection, certains futurs diplômés souhaiteraient réaliser des remplacements, voire des collaborations, en milieu rural ou semirural. Praticiens libéraux sur ces territoires. nous comptons alors sur vous! N'hésitez pas à nous contacter pour transmettre vos annonces





